



Séparateur de graisses avec débourbeur



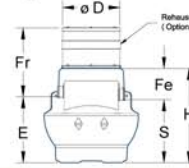
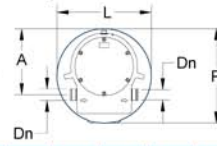
Taille nominale
1 à 20

- **Cuve** en polyéthylène recyclable réalisée par rotomoulage.
- **Dispositif** d'entrée et de sortie en PVC ou joints nitrile.
- **Débourbeur** pour récupérer les matières lourdes.

- **Couvercle** sur joint d'étanchéité pour passage piéton, verrouillé par visserie inox en : composite armé pour gamme Sphère ; polyéthylène pour gammes Ellipse et Aronde.

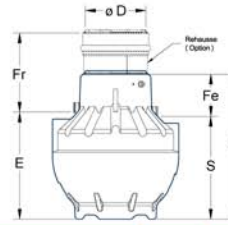
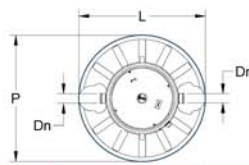
OPTIONS

- **Réhausse polyéthylène cylindrique** voir p. 86,87
- **Alarme à graisses optique et acoustique** voir p. 86,87



Suivant les contraintes de pose, existe aussi en modèle renforcé

Références	Taille Nominale	P	L	H	E	S	Fe	Dn	A	Poids	Volume utile		ø D	Réhausse en option			
											Débourbeur	Séparateur		Réf.	Fr (Ht. fixe)	Réf.	Fr (Ht. fixe)
YG0500E	1	1000	1000	1000	698	668	332	110	700	27	100	240	620	PLA13555G*	502	PLA13556G*	702



*réhausse fixe (non télescopable)

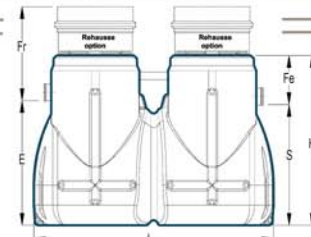
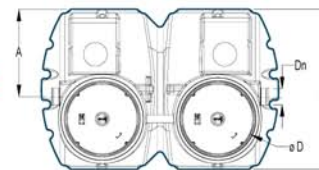
Suivant les contraintes de pose, existe aussi en modèle renforcé

Références	Taille Nominale	P	L	H	E	S	Fe	Dn	Poids	Volume utile		ø D	Réhausse en option			
										Débourbeur	Séparateur		Réf.	Fr (fixe) ou (mini /maxi)	Réf.	Fr (fixe) ou (mini /maxi)
YG0501E	1,5	1200	1200	1230	880	830	400	110	37	150	510	620		550		750
YG0502E	2	1250	1250	1230	930	880	350	110	37	200	490	620	PLA13555G*	500	PLA13556G*	700
YG0503E	3	1200	1200	1540	1240	1190	350	110	52	300	730	620		500		700
YG0504E	4	1500	1500	1700	1275	1225	475	110	69	400	1100	770		675/875		855/1025
YG0505E	5	1550	1550	1700	1475	1425	275	160	72	500	1200	770	ETR47EF	475/675	ETR65EF	655/825
YG0506E	6	1500	1500	1965	1705	1655	310	160	95	600	1440	770		510/710		690/860

Sphère

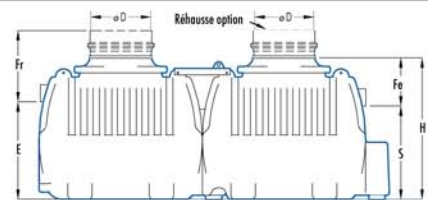
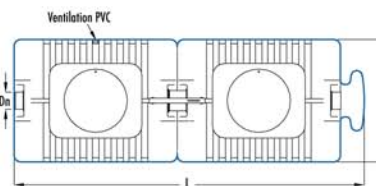


Appareils avec trous d'homme ronds, disponibilité janvier 2017



Références	Taille Nominale	L	P	H	E	S	Fe	Dn	A	Volume utile		ø D	Poids	Réhausse en option (x 2 unités)			
										Débourbeur	Séparateur			Ht 490mm	Fr mini /maxi	Ht 650mm	Fr mini /maxi
EG0508C	8	2400	1624	1700	1250	1210	490	160	887	800	2460	770	232		700/940		700/1100
EG0510C	10	2400	1624	2072	1622	1582	490	160	887	1000	3090	770	254	ETR47EF	700/940	ETR65EF	700/1100
EG0512C	12	2450	1700	2072	1532	1492	580	200	457	1200	2890	770	264		790/1030		790/1190

Ellipse



Référence	Taille Nominale	L	P	H	E	S	Fe	Dn	Volume utile		ø D	Poids	Réhausse en option (x 2 unités)			
									Débourbeur	Séparateur			Ht 250 à 450mm	Fr mini maxi	Ht 430 à 600mm	Fr mini maxi
DG20E	20	4292	1500	1730	1140	1070	660	200	2000	4800	770	318	ETR47EF	840 1040	ETR65EF	1020 1190

Aronde

A lire impérativement à réception de l'appareil

I- Réception et stockage:

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil n'a reçu aucun dommage.
- En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon émarginé du transporteur
- Entreposer l'appareil à l'abri des chocs. L'eau de pluie ne doit pas pouvoir y pénétrer

II- Manutentions :

Avant chaque manutention, pomper l'eau résiduelle dans chacun des compartiments.

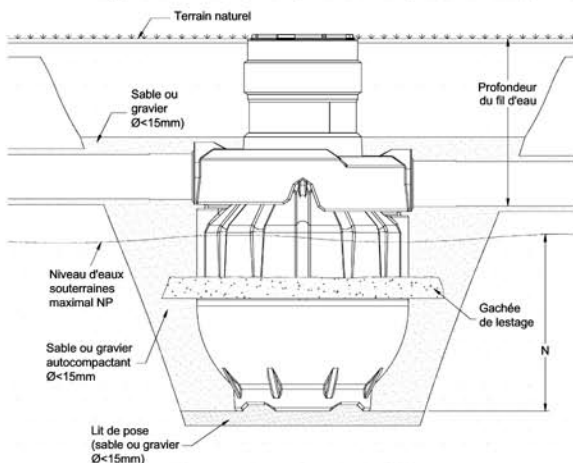
- Les cuves polyéthylène sont sensibles aux impacts de fourches des chariots élévateurs. Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve. La base des appareils intègre des formes dédiées au passage de fourches.
- Les manipulations de l'appareil doivent être réalisées à l'aide d'un engin de levage adapté.
- Pour les appareils équipés de sangle de levage, Utiliser simultanément toutes les sangles de levage de l'appareil.
- Une fois suspendu, l'appareil doit être guidé à l'aide de cordes.

III- Précautions fondamentales :

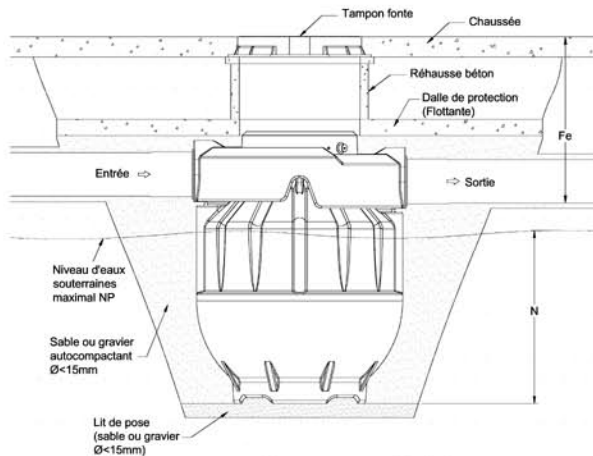
- Toujours poser l'appareil sur un lit de sable ou de gravier ($\theta < 15\text{mm}$)**
- Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant.
- Ne pas faire reposer d'élément béton directement sur l'appareil**, réaliser une dalle d'assise adaptée et « flottante » (Aucun transfert de charge ne doit être possible entre le béton et l'appareil).
- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser 30°C
- En cas d'exposition à des charges dynamiques (par exemple : passage de véhicules), la dalle de protection est obligatoire quel que soit la profondeur. Cette dalle doit être flottante et en appui sur les bords de fouille.
- Le dimensionnement structurel de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil
- La présence de charges dynamiques spécifiques peut parfois nécessiter un blindage périphérique en complément de la dalle de protection. (Consulter votre bureau d'études en Génie Civil)
- En cas de pose sous voirie, le couvercle en plastique doit être retiré et remplacé par un tampon adapté.
- Attention à la présence de nappe d'eau souterraine, de terrain hydromorphe ou de couche de sol imperméable (rocheuse ou argileuse) pouvant retenir les eaux de surfaces. Tout risque d'inondation de la fouille rend les étapes 5 et/ou 11 indispensables. Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil. (Les sites <http://www.inondationsnappes.fr> et www.argiles.fr constituent une aide à l'évaluation de ce risque)
- L'appareil supporte les charges statiques (remblai et poussée hydrostatique) associées aux cas limites suivants :

Gamme SPHERE	Risque d'eaux souterraines au contact de l'appareil (cf § Précautions fondamentales ci-dessus)		Absence de risque d'eaux souterraines au contact de l'appareil
	Fe (Profondeur Maxi du Fil d'eau / TN)	N (niveau maximum eau souterraine)	Fe (Profondeur maxi du Fil d'eau / TN)
modèle standard	1 m	$N \leq \text{Fe appareil}$	1,5m
modèle renforcé	1,5 m	$N \leq \text{Terrain Naturel}$	3 m

- Au-delà des profondeurs ci-dessus, la dalle de protection est obligatoire (cf #11)
- L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant celles associées aux cas limites ci-dessus.



Pose sous Espace Vert



Pose sous Voirie

IV- Procédure d'installation d'appareil enterré :

- 1- Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.
- 2- Réaliser un lit de sable ou de gravier ($\theta < 15\text{mm}$) de 100mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé
- 3- Poser l'appareil après avoir retiré les éventuelles protections, vérifier l'horizontalité.
- 4- Introduire 200 litres d'eau claire dans l'appareil pour le stabiliser avant de remblayer autour de la cuve avec du gravier ($\theta < 15\text{mm}$) par couches de 300mm d'épaisseur maxi.
 - Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
 - s'assurer de la stabilité du remblai entre chaque couche.
 - soigner les espaces fermés
 - remblayer ainsi toute la partie base sphérique.
- 5- En cas de nécessité d'ancrer l'appareil (cf. § « Résistance Mécanique »), réaliser une gâchée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve.

La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.

- 6- Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil (impératif pour les appareils équipés d'une colonne de vidange). Les manchons sont prévus pour du tube PVC

Note concernant les Séparateurs de graisses et/ou fécules : Ces appareils sont susceptibles de générer de mauvaises odeurs. Il est indispensable de ventiler la canalisation en amont et aval conformément à l'EN1825-2

- 7- Raccorder les alarmes, utiliser des fourreaux pour passer les câbles.
- 8- Si besoin, soulever le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau final est atteint et stable.
- 9- Remblayer avec du gravier ($\theta < 15\text{mm}$) jusqu'à recouvrir les canalisations
- 10- s'assurer de la stabilité du remblai.
- 11- Si nécessaire (cf. § « précautions fondamentales ») : Réaliser la dalle de protection.

La dalle de protection peut également assurer la fonction de lestage. (L'Etape n°5 devient facultative en présence d'une dalle de protection)
- 12- Mettre en place les éventuelles rehausses et les ajuster au niveau du terrain fini.

En cas de rehausse béton, réaliser une dalle d'assise dite « flottante » (cf. § « précautions fondamentales ») et retirer le couvercle plastique
- 13- Au-dessus des canalisations, Remblayer à l'aide de gravier ou du remblai environnant.

V- Procédure d'installation en élévation :

Note : Les étapes 2 et 5 sont facultatives pour les références suivantes :

YH0501E ; YH1001E ; YH2003E ; YH0503E ; YH1003E ; YH1502E ; YG0500E ; YG1501E ; YG3000E ; YG3500E ; YG0501E ; YG1000E ; YG1001E ; YG2000E ; YG2500E ; YG3002E ; YG3502E ; YG0502E ; YG1002E ; YG1503E ; YD0340E et YD0660E ; ainsi que pour les références YH****RE et YG****RE (cuves vertes renforcées)

- 1- S'assurer de la stabilité, de la planéité, et de l'horizontalité du sol. En cas de défaut, réaliser un radier béton.
- 2- Réaliser une enceinte murée et drainée dont les dimensions respectent la description du schéma ci-contre. Conserver un espace libre de 200mm minimum entre la cuve et le mur.
- 3- Réaliser un lit de sable ou gravier ($\theta < 15\text{mm}$) de 100mm d'épaisseur.
- 4- Poser l'appareil (après avoir retiré les éventuelles protections) et vérifier l'horizontalité

- 5- Remblayer la partie basse de l'appareil avec du gravier ($\theta < 15\text{mm}$) par couches de 300mm d'épaisseur maxi.
 - Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
 - Egaliser et Stabiliser le remblai en arrosant entre chaque couche.
 - Soigner les espaces fermés
 - Procéder ainsi jusqu'à une hauteur de 50% du Fil d'Eau de l'appareil

- 6- Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil (impératif pour les appareils équipés d'une colonne de vidange). Les manchons sont prévus pour du tube PVC.
- 7- Raccorder les alarmes.

- 8- Achever la mise en eau de l'appareil.

- 9- Dans le cas d'un séparateur à hydrocarbures, soulever s'il y a lieu le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau intérieur est stable.

Une alarme de trop plein est conseillée afin de signaler l'obturation de l'appareil et éviter son débordement.

